

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : N° d'enregistrement :				
	1. Intitulé du projet				
BURGER KING CONSTRUCTION - VILLERS S	EMEUSE				
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique					
Nom	Prénom				
2.2 Personne morale					
Dénomination ou raison sociale	BURGER KING CONSTRUCTION				
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	SANCHEZ Fabien				
RCS / SIRET 8 0 8 5 4 0 3	5 5 0 0 0 3 5 Forme juridique SAS				
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1				
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet				
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Opération d'aménagement dont le terrain d'assiette fait 7126m² (<5ha) et dont la surface de plancher au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme fait 430m² (<10 000m²).				
41. Aire de stationnement ouverte au public, dépôts de véhicules	Aire de stationnement ouverte au public accédant au restaurant de 98 places +2 places d'attente de la voie de service au volant (50 unités et plus).				
	4. Caractéristiques générales du projet				
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire				
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Le projet consiste a créé un restaurant d'une capacité de 140 places assises sur un terrain en attente d'aménagement, ayant fait l'objet d'un permis de démolir au préalable. L'aménagement comprend : - une terrasse de 155m2 - une aire de stationnement de 98 places - une zone réservée aux deux roues - une piste de service au volant - une aire de livraison - des espaces verts (comprenant des plantations)					

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Dans une zone d'activité industrielle et commerciale, le projet consiste à construire un restaurant avec une voie de service au volant, à aménager une aire de stationnement, et à réaliser des espaces verts plantés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Après l'étude de sol

- Terrassement
- Aménagement des voiries (stationnement / voie de service au volant / livraison)
- Cheminement des piétons
- Réalisation des aménagements paysagers
- Construction du bâtiment

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le terrain sera accessible:

- aux véhicules
- aux piétons (aménagements piétons de l'espace public)
- aux véhicules de service (livraison / poubelles...)

L'espace est ouvert sans restriction, il permet l'accès au restaurant et aux autres services de la Zone d'Activité. Lorsque les clients entre dans cet espace, ils circulent et consomment à leur convenance : en salle, sur la terrasse et au service de la vente à emporter.

La décision de l'autorité environne Permis de Construire n° 008 480 20 A Demande de pièces complémentaire Demande de pièces complémentaire	s le 18/01/2021.	r(s) d'autorisation(s).
		on - préciser les unités de mesure utilisées
SUPERFICIE GLOBALE DE L'OPERATIO dont: Emprise au sol du bâtiment : Surface Terrasse :	ndeurs caractéristiques N	7126m ² 529 m2 156 m2
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>04°45'08"E</u> Lat. <u>49°44'05"N</u>
D764, Centre Commercial CORA 08000 VILLERS-SEMEUSE	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long°'" Lat°'" Long°' _ " Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/exter		e existant ? Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\times	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		\times	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	plêter le tableau suivo nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		\boxtimes	
Milieu naturel			\boxtimes	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\times		(lors du chantier) puis Trajets des clients et les livraisons
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\times		Déplacement des véhicules, vitesse réduite sur le site Bruit des extracteurs et rooftop faible, ne fonctionnant pas en dehors des horaires d'ouvertures

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×		Odeurs de cuisson (faibles, depuis la terrasse de toiture)
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Uniquement sur les horaires d'ouverture : Enseignes lumineuses (déclarées dans le dossier des enseignes). Candélabres pour éclairer les cheminements et le stationnement des véhicules de la clientèle.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Extraction de la cuisine et ventilation du restaurant
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes		Bac à graisse pour récupération des graisses de cuisine EU/EV
	Engendre-t-il des effluents ?		\times	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Bacs de tri des déchets Compacteur à carton

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		\boxtimes	
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
		02 1030	,	
6.3 Les incide	nces du proiet identifi	ées au	6.1 soı	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non X Si oui, décri			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
Le projet est destiné uniquement à un accueil de restauration à table et/ou de service au volant pour une clientèle de particuliers.
1) La qualité de l'air
2) L'insertion urbaine et paysagère

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Le terrain < 5 ha et la surface de plancher < 10 000 m2
- les places de stationnement extérieures prévues pour la clientèle du restaurant sur le terrain d'assiette, font partie intégrante de ce projet, ces dernières ne peuvent être regardées comme constituant de manière isolée une aire de stationnement ouverte au public au sens de la rubrique n° 41] de l'annexe à l'article R. 122-2.

Les aménagements ainsi prévus par le projet en matière de stationnement ne nécessitaient dès lors pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes	volontairement	transmises p	ar le maître	d'ouvrage	ou pétitionnaire
	TOTOTHUM CITICIT	II GII JII II JC J P	ai ic illailic	a corrage	ou pennonnane

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	BETHUNE	le, 6 AVRIL 2021
Signature	BURGER KING CONSTRUCTION SAS Direction jechnique: 50 Averue flu President Wilson Pare des Portes de Paris - Bât. 123 93211 Ca Plaine ajant-Denis Cedex 10355 Capital 1 000 €	